

LE LAMA

LETTRE AUX AMIS ET MEMBRES DE L'A.F.A.E.N.A.C



ASSOCIATION
DES FAMILLES ADOPTIVES
D'ENFANTS NES AU CHILI

ASOCIACIÓN
DE LAS FAMILIAS ADOPTIVAS
DE NIÑOS NACIDOS EN CHILE

N°3
JANVIER
1996



1996 devrait voir se transformer profondément le paysage de l'adoption:

- En France, avec le vote et la mise en oeuvre de la Loi Mattéi sur l'adoption.

- Au Chili, avec un nouveau projet de loi actuellement étudié par le Congrès, et qui va à la fois moderniser et mieux contrôler l'adoption.

- Dans le monde, avec la mise en application progressive de la Convention Internationale de la Haye, (signée mais non encore ratifiée par la France, non encore signée par le Chili).

Face à une telle évolution des pratiques, des mentalités, et des rapports entre les divers pays partenaires aussi en matière d'adoption, notre objectif majeur pour cette année doit être l'élargissement et la consolidation des relations que nous avons engagées avec le Chili:

* Par la défense de l'image de l'adoption internationale,

* Par l'information et l'accompagnement des postulants à l'adoption au Chili,

* Par notre participation active à la réflexion et aux débats qui conduiront à ces changements,

* Par l'aide concrète à l'enfance en difficulté.

L'AFANAC fêtera dans quelques jours ses 3 ans d'existence. Les objectifs que je viens de rappeler ont été les nôtres, inlassablement, depuis le premier jour. En effet, nous avons voulu et nous voulons, plus encore aujourd'hui, que l'Association puisse être un espace d'échange, en France comme au Chili.

EN 1995, 31 ENFANTS CHILIENS ONT FAIT L'OBJET D'UN VISA D'ENTRÉE EN FRANCE EN VUE D'ADoption mais nous ne connaissons pas toutes les familles qui les ont accueillis, alors que leur expérience, leurs témoignages, pourraient nous être précieux. L'AFANAC doit désormais se développer, trouver des forces neuves et motivées afin de remplir pleinement ses objectifs. Nous avons donc besoin de l'aide de tous pour pouvoir toucher des familles éparpillées à travers la France et qui peut-être seront heureuses de découvrir qu'il existe, entre nos familles et le Chili, pays d'origine de nos enfants, un lien utile et solide qui s'appelle l'AFANAC.

Dominique GRANGE
Présidente.

SOMMAIRE

P2- Edito- Adresses d'Associations

P3- Un magistrat chilien médaillé par la France

P4- Le programme "Renacer": aide à l'enfance délaissée

P5- La corporación "Renacer": ayuda a la niñez desamparada

P6- Un Goûter sinon rien! (Le Perreux, 10 juin 95)

P7- Interventions des Hôtes d'honneur au Goûter du Perreux

P8- ¡Unas Onces sino nada! Intervenciones de nuestros huéspedes

P9- Continuación de la página precedente- Brèves.

P10- La Fête Nationale du Chili à Savigny-le-Temple.

Plus d'un an sans Lama!

P11- La Fiesta Patriótica de Chile en Savigny-le Temple

Lettre de Mme M. Soledad Alvear, Ministre de la Justice chilienne, à l'AFANAC.

P12- Les enfants arrivés en 1994-1995.

P13- Témoignage: Une adoption qui redonne espoir

P14- Où en est le projet Tomé?

L'angoisse jusqu'au dernier jour- Adresses utiles.

P15- Chili: une nouvelle loi sur l'Adoption.

P16- Calendrier des rencontres de l'AFANAC.

PERMANENCES TELEPHONIQUES DE L'AFANAC

Frédérique ALLARD (Nord-Pas de Calais)
Le JEUDI de 18h30 à 20h30- Tel: 20-98-35-09

Pierre BOSSOUTROT (Bordeaux)
le MARDI de 20h30 à 22h- Tel: 56-97-63-54

Florence COSTE (Région parisienne)
Le JEUDI de 20h30 à 22h- Tel: (1) 39-46-88-87

Michèle FACQ-PESTOURIE (Bretagne)
Le JEUDI de 19h à 21 h- Tel: 96-74-71-22

Laurie MOTTE (Cévennes)
Le MARDI de 19h30 à 21h- Tel: 66-25-72-90

Laurence NICOLAS (Charente)
Le MARDI de 17h30 à 20h30- Tel: 46-83-24-22

SECRETARIAT AFANAC - Chez Florence COSTE
15 Rue Grange Dame Rose- 78.140- VELIZY

L'équipe de l'AFANAC remercie chaleureusement pour leur aide bénévole et précieuse:

JACQUES TARDI, qui a réalisé tous les dessins du Lama.

JEAN-LUC RUAULT, graphiste du mensuel de B.D. (A SUIVRE) aux Editions Casterman, qui a réalisé la mise en pages de ce Lama n°3.

WALTER VEGA, qui a assuré la plupart des traductions en espagnol.

RAPHAEL MOTTE, des Editions Gabriandre, grâce à qui nous avons pu connaître l'imprimeur Grimbart, à Lille, qui a imprimé ce numéro selon un procédé d'une qualité incontestable et d'un prix de revient abordable pour une Association à but non lucratif.

Rappelons que Raphaël Motte est l'auteur du superbe "Guide du Chili et de l'Île de Pâques", publié aux Editions La Manufacture et que vous pouvez trouver dans toutes les bonnes librairies du voyage et à la FNAC (145F).

**LE MINISTRE FRANCAIS DE LA JUSTICE MEDAILLE
UN MAGISTRAT CHILIEN, Mme SILVIA ONETO,
JUGE AUPRES DU 2ème TRIBUNAL DES MINEURS
DE CONCEPCIÓN.**

**EL MINISTERIO FRANCES DE JUSTICIA MEDALLA A
UNA MAGISTRADA CHILENA, LA Sra SILVIA
ONETO, JUEZ DEL 2º TRIBUNAL DE MENORES
DE CONCEPCIÓN.**

Voici le courrier que nous lui avons adressé pour la féliciter et lui dire combien cet événement nous touche et combien il nous paraît symbolique d'une nouvelle forme de considération mutuelle entre pays qui ont su comprendre que pour un enfant privé d'amour, le cœur n'a pas de frontières.

Aquí encontrarán el correo que le hemos mandado para felicitarla y decirle cuanto nos emociona este acontecimiento, y cuanto nos parece simbólico de una nueva forma de consideración mutua entre países quienes supieron comprender que, para un niño privado de amor, el corazón no tiene fronteras.

Madame le Juge,

Le Conseil d'Administration de l'A.F.A.E.N.A.C. (Association des Familles Adoptives d'Enfants Nés Au Chili) et sa présidente, Dominique Grange, ont le grand plaisir de vous communiquer l'information suivante:

Suite à votre participation particulièrement appréciée au Congrès organisé en France, l'an dernier, par la Fédération française "Enfance et Familles d'Adoption", et compte tenu de votre inlassable dévouement à la cause des enfants délaissés, Monsieur Jacques TOUBON, Ministre français de la Justice et Garde des Sceaux, vous a décerné la Médaille de la Protection judiciaire de la Jeunesse.

Nous tenons, en une circonstance aussi importante, à vous exprimer solennellement notre profonde satisfaction et notre fierté de voir ainsi reconnues par la plus haute autorité juridique en France, votre éthique professionnelle, votre intégrité et votre rigueur morale, en même temps que vos qualités humaines inoubliables pour un grand nombre de familles adoptives qui ont eu, au cours de la procédure judiciaire de l'adoption d'enfants chiliens, l'occasion de vous rencontrer au 2ème Tribunal des mineurs de Concepción.

Vous recevrez d'ici peu un courrier officiel du Ministère de la Justice. Parallèlement, le Conseil d'Administration de l'A.F.A.E.N.A.C. se concertera afin de célébrer cet événement comme il convient et de partager notre joie avec tous les membres de l'Association. Nous vous tiendrons naturellement au courant.

Avec beaucoup d'émotion et nos plus cordiales salutations.

Dominique GRANGE
Présidente.

Estimada Señora Magistrada,

El Consejo de Administración de la A.F.A.E.N.A.C. (Asociación de las Familias Adoptivas de Niños Nacidos en Chile) y su Presidenta, Dominique Grange, tienen el gran placer de comunicarle la información siguiente:

A continuación de su participación particularmente apreciada en el Congreso organizado en Francia, el año pasado, por la Federación francesa "Enfance et Familles d'Adoption", y teniendo en cuenta su inagotable desvelo por la causa de los menores desamparados, Mr Jacques TOUBON, Ministro de Justicia francés, le ha otorgado la Medalla de la Protección Judicial de la Juventud.

Queremos, en esta circunstancia tan importante, expresarle solemnemente nuestra profunda satisfacción y nuestro orgullo, al ver así oficialmente reconocidas por la más alta autoridad jurídica en Francia, su ética profesional, su integridad y su rigor moral, junto a sus cualidades humanas recordadas por tantas familias adoptivas quienes tuvieron, en el procedimiento judicial de la adopción de niños chilenos, la oportunidad de encontrarla en el segundo Tribunal de menores de Concepción.

Usted recibirá, dentro de poco, un correo oficial del Ministerio de Justicia. Paralelamente, el Consejo de Administración de la A.F.A.E.N.A.C. se concertará para celebrar como conviene el acontecimiento y compartir nuestra alegría con todos los miembros de la Asociación. La tendremos naturalmente al corriente.

Con mucha emoción, saluda atentamente a Usted,

Dominique GRANGE
Presidenta.



Médaille de la protection judiciaire de la jeunesse

RENACER

une approche intégrale du problème de l'enfance délaissée

C'est l'histoire de la collaboration entre une équipe de professionnels Chiliens, maîtres d'œuvre du projet de "Centre d'aide au développement intégral de l'enfance et de la famille", et l'œuvre adoptive "RENAITRE", pour que des enfants puissent rester dans leur famille.

Depuis 6 ans, l'équipe Chilienne développe des programmes sociaux dans une "población" de Concepción en centrant son action sur la famille afin que celle-ci puisse exercer pleinement ses responsabilités à l'égard de tous ses membres, et surtout des enfants. Ce travail a été maintes fois salué dans la presse nationale et latino-américaine, et est soutenu par les autorités qui apprécient ses objectifs, sa permanence et ses résultats.

Qu'est-ce que "RENACER"?

Une association à but non lucratif regroupant travailleurs sociaux, magistrats, psychologues, etc, et pilotant une série d'initiatives d'aide réelle à l'enfance. Elles visent à :

- briser le cercle vicieux abandon-foyer-délinquance.
- réintégrer l'enfant dans sa famille en redonnant à celle-ci les moyens de se reprendre en main.
- recomposer le tissu social désintégré par la misère.

Un lieu de travail : la población de la Leonera à Chiguayante.

A l'origine, une zone d'habitat "sauvage" sans aucun équipement, passée de 9.000 à 12-13.000 habitants, dont 45% partagent une situation d'extrême pauvreté.

Deux types d'interventions

La présence de "RENACER" se matérialise par une "Maison pour Tous", construite avec l'aide des habitants, lieu de vie collective et siège des activités.

1. En direction de l'habitat et de la voirie. Aide aux habitants pour les démarches administratives.

1-1. Cadre de vie : en 4 ans, les chemins de terre ont été remplacés par des rues cimentées. L'électricité a été installée et un collecteur-élévateur d'eaux usées a permis l'assainissement des habitations et des jardinets.

1-2. Habitat : l'équipe de "RENACER" guide et appuie les familles pour postuler au programme d'habitat social du SERVIU, organisme d'état : constitution de groupes légaux, reconnaissance juridique et constitution d'une épargne. Des ateliers de formation à l'auto-construction des maisons de bois ont été mis en place : menuiserie, maçonnerie, peinture, etc.

2. En direction de l'enfant et de la famille :

2-1. La vie de la famille. Un soutien psychologique leur est apporté. Des ateliers d'"équilibre mental", destinés à améliorer la communication au sein de la famille, ont lieu au jardin d'enfants. Les travailleurs sociaux de "RENACER" reçoivent le public et lui permettent d'accéder aux différentes aides fournies par l'État ou la communauté.

2-2. Les enfants : santé et soutien. - Le centre de Nutrition Infantile s'adresse aux enfants dénutris signalés par le médecin. Les repas sont préparés par les mères elles-mêmes, conseillées par une nutritionniste qui en profite pour faire de l'éducation familiale.

- Soutien scolaire, développement des aptitudes manuelles, renforcement des habitudes de propreté et d'hygiène, éducation à la solidarité et à la responsabilité, activités ludiques.

2-3. La formation professionnelle a pour but d'améliorer les revenus de la famille et d'obtenir du travail. Plusieurs ateliers ont fonctionné ces dernières années : jardin potager, cuisine et nutrition, couture, menuiserie, plomberie, peinture.



ENFANTS DE LA POBLACION LA LEONERA DEVANT UN MURAL REALISE PAR DES HABITANTS

2-4. **La bourse des emplois.** Depuis Juin 93, il s'agit de mettre en contact des employeurs avec des personnes possédant une qualification professionnelle, par le biais d'annonces chez les commerçants et dans le quotidien "El Sur". De nombreuses personnes ont ainsi trouvé du travail.

2-5. **L'aide aux micro-entreprises et aux travailleurs indépendants.** Aide à toute personne ayant un projet professionnel (ouverture d'un commerce, d'un atelier de couture, d'une échoppe d'artisan), par une formation technique, à la gestion et aux démarches administratives.

2-6. **Alphabétisation.** Face au demi-échec des cours organisés par le Ministère (horaires malcommodes, honte de se montrer analphabète), le professeur de "RENACER" travaille en se rendant chez l'habitant et en s'adaptant aux horaires.

Bilan et perspectives d'avenir

Le travail de "RENACER" apporte des changements profonds, non seulement dans le domaine matériel mais dans leur capacité à être acteurs de leur propre vie et à se projeter dans le futur. La famille ainsi reconstituée et responsabilisée

peut alors jouer pleinement son rôle à l'égard de ses enfants. Cependant, l'équipe de "RENACER" doit affronter une situation nouvelle, en raison de l'arrivée massive de nouveaux habitants : augmentation du nombre d'adolescents désœuvrés, livrés à la délinquance, l'alcoolisme et la drogue. Il est envisagé de focaliser l'action sur cette tranche d'âge et le besoin se fait sentir d'agrandir la "Maison pour Tous" dans ce but.

"RENACER" a besoin de vous.

Malgré un soutien relatif de l'Etat, tous les besoins ne sont pas couverts et l'aide venue de France est indispensable. "RENAITRE" propose un parrainage collectif, déductible des impôts, et procède à des ventes d'artisanat. Ces deux types d'initiatives peuvent s'élargir à qui le souhaite : contactez-nous!

Françoise BERNIE,
Présidente de "RENAITRE"

RENAITRE, 18 Rue du Pic-du-Midi, 65000 TARBES

LA CORPORACIÓN RENACER

Desde cinco años, la Corporación "RENACER", formada por un equipo de profesionales Chilenos, desarrolla programas sociales en la población de La Leonera, cerca de Concepción. "RENACER" metodológicamente centra su acción en el desarrollo de la familia para prevenir problemas como abandono, separación de los padres, drogadicción, delincuencia y otros que son consecuencia de la deestructuración familiar.

Esta prevención o tratamiento toma en cuenta el entorno donde la familia vive para un trabajo más integral. Las áreas de acción son las siguientes : mejoramiento de las casas y de las calles (luz, pavimento, alcantarillado), área nutricional (niños desnutridos), área laboral (capacitación y bolsa de empleos), área educacional y área asistencial clínica. El trabajo de "RENACER" se concibe como un cambio profundo de las mentalidades y de las aptitudes de la gente a llevar su vida y a proyectarse en el futuro. La familia, construida, desarrollada, puede así ejercer sus responsabilidades con respecto a todos sus miembros y sobre todo a los niños.

La obra adoptiva "RENAITRE", capacitada por el Ministerio Francés de Asuntos Exteriores, y formada por padres adoptivos de niños Chilenos, apoya el proyecto para que los niños de La Leonera puedan vivir dignamente en su familia. "RENACER" necesita el apoyo de todos para desarrollar en el futuro programas dedicados a los adolescentes. Le invitamos a juntar los "padrinos" que sostienen "RENACER".

Françoise BERNIE,
Presidenta de "RENAITRE"



MANGEZ SOLIDAIRES, MANGEZ TYPIQUE!

Grâce à l'Association des Femmes Uruguayennes Lurdes Pintos (AMULP), vous pouvez commander des plats d'Amérique Latine pour vos fêtes, anniversaires, etc... (tel: 48 68 47 46)

Parmi d'autres: Empanadas, Matambre, Humita, Ceviche, Feijoada, Tacos, Pescado a la leche de coco, Picadillo Brasileiro...

Vous pouvez aussi découvrir leur restaurant latino, INCARI, et ses soirées musicales typiques (peñas). (tel: 46 33 65 32).

UN GOUTER SINON RIEN !

Samedi 10 juin, 15h, il pleut sur Roland Garros, mais les nuages semblent épargner le jardin du Centre de Loisirs Joffre au Perreux. Sur la pelouse, sous une ribambelle de ballons et guirlandes, les tartes aux fraises, les Madeleines et les pains surprises, semblent défier le ciel. Les premiers arrivés flânent autour de la librairie et payent leur cotisation (en retard!).

Les enfants, eux - dûment chapitrés sans doute -, ignorent superbement les buffets pour se retrouver sur la pelouse où nos Gentils Organisateurs ont déjà entrepris un jeu de "tomate". Pris d'un doute, les plus anxieux des parents occupent leur temps en rentrant en cortège les tables du buffet dans la grande salle du Centre. Sur les murs, les travaux des femmes chiliennes d'Osorno (arpilleras), apportés par Sœur Marie-Thérèse, sont exposés à la vente. Pendant ce temps, sous les yeux étonnés des enfants, Luis Llanquilef Rerequeo déballe Kultrun, Kaskawilla, Wada, Pifilka, Tutruka, trompes, et tutti quanti. Si, si, on peut toucher, frapper, souffler, et même poser des questions sur ces instruments de la culture mapuche que le sociologue et représentant du peuple Mapuche promène avec lui.

Tiens! Voilà notre ami Diego Pérez de Arce. Il nous rappelle que même si ce goûter n'a pas pu, faute de temps, être organisé conjointement avec les membres de l'Association d'Amitié France-Chili, ceux-ci sont déjà venus en reconnaissance. Marc-Olivier Gendry, que certains d'entre nous ont connu lorsqu'il était en poste à l'Ambassade de France au Chili, est là également. On s'agite devant le buffet. Son Excellence José Manuel Morales, Ambassadeur du Chili en France, a eu la bonne idée de nous faire parvenir une caisse de vin chilien avant sa visite. Je lâche mes enfants sur le buffet, aussitôt imités par tous. Entre deux bouchées, les plus grands répondent aux questions des journalistes de la chaîne de télévision chilienne "Canal 7", qui n'ont jamais vu autant d'enfants nés au Chili réunis en France. Petit mouvement d'ensemble... Monsieur l'Ambassadeur arrive, suivi de Mr Gérard Castex, responsable de la Mission de l'Adoption Internationale.

Dominique Grange réunit son petit monde pour un mot d'accueil. Avec beaucoup de finesse, elle remercie tous ceux qui sont là sans oublier d'adresser directement aux autorités présentes un message clair: "nous sommes obligés de constater

que la durée du séjour au Chili pour les parents qui adoptent s'est allongée considérablement et nous savons même que certains ont aujourd'hui dépassé le cap d'une année..." En famille et sans aucun protocole, chacun prend ensuite la parole. Avec humour et fermeté également, Mr Luis Llanquilef Rerequeo souligne qu'il est "Mapuche avant tout". "Il y a ici de nombreux enfants qui viennent de Concepción à Chiloé et ceux qui viennent de là-bas sont un peu mes frères". Mr Marc-Olivier Gendry rappelle que les conditions d'adoption au Chili se sont considérablement dégradées depuis la période où il était en poste à l'Ambassade de France (89-93), et ce principalement à cause des scandales. "Pour lutter contre cette image", ajoute-t-il, "il est fondamental que nous continuions à envoyer aux juges chiliens, à intervalle régulier, des nouvelles et des photos de nos enfants, afin qu'ils sachent que ceux-ci ne sont pas maltraités". Mr Gérard Castex insiste pour sa part sur la reconnaissance officielle de la Mission de l'Adoption Internationale pour le travail d'Associations telles que l'A.F.A.E.N.A.C., et sur le plaisir que lui procure la présence de tous ces enfants ici, dans un tel climat. Son Excellence surenchérit: "Ma place est bien ici parmi vous, tant il est évident qu'il se passe quelque chose entre vous et le Chili", avant d'ajouter: "et je vous invite à venir célébrer, avec tous les chiliens qui sont à Paris, notre Fête Nationale du 18 septembre, qui aura lieu, pour plus de commodité, le Dimanche 24 septembre avec musique et buffets, de 14h à 20h."

La photo de famille des enfants est prise cette année en compagnie de Son Excellence l'Ambassadeur du Chili. La cuvée 1995 du Goûter s'annonce bonne, elle laisse derrière elle son lot de souvenirs à conter, de rencontres à approfondir et de paroles à méditer. Au retour, les enfants dorment dans la voiture, peu importent les kilomètres jusqu'à Lille... Gabriel et Ferdinand sont heureux!

RAPHAEL MOTTE.

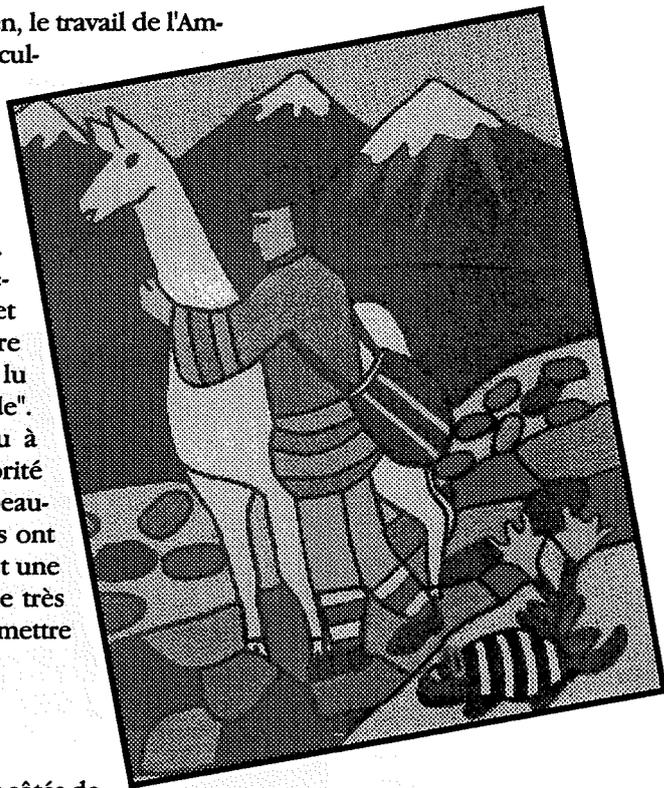


Extraits de quelques interventions de nos invités

(interventions non écrites et reprises sur la bande son d'un caméscope) :

**Mr José Manuel MORALES,
AMBASSADEUR DU CHILI,**

"Je ne veux pas faire un discours mais comme vous le savez bien, le travail de l'Ambassadeur, c'est essayer de tisser de l'amitié, au point de vue culturel, politique, économique, et tisser des liens plus étroits entre la France et le Chili. Et dans mon travail, faire connaître le Chili à la France. C'est dans ce contexte que j'ai fait connaissance avec votre Association et appris tout le travail que vous faites autour des enfants adoptés, et je me dis que c'est la chose la plus parfaite qu'il puisse y avoir entre la France et le Chili. D'ailleurs, un autre exemple de ces liens, même si c'est différent: la France a accueilli un grand nombre de chiliens exilés et beaucoup sont encore ici avec leurs enfants. Vous, dans votre cas, vous avez choisi d'avoir des enfants chiliens, comme je l'ai lu dans le livre de Mme Grange, "Je t'ai trouvé au bout du monde". Chacun de vous a son histoire et presque tous avez tenu à connaître notre pays en allant chercher vos enfants. La majorité peut-être de ces enfants ont eu une enfance très dure avec beaucoup de problèmes avant de vous connaître et maintenant, ils ont une maison, avec de la chaleur et de l'amour. Je pense que c'est une chose très émouvante, je vous félicite et je vous souhaite une très heureuse vie avec ces enfants. Je crois vraiment que cela va permettre de mieux connaître le Chili et de mieux connaître la France."

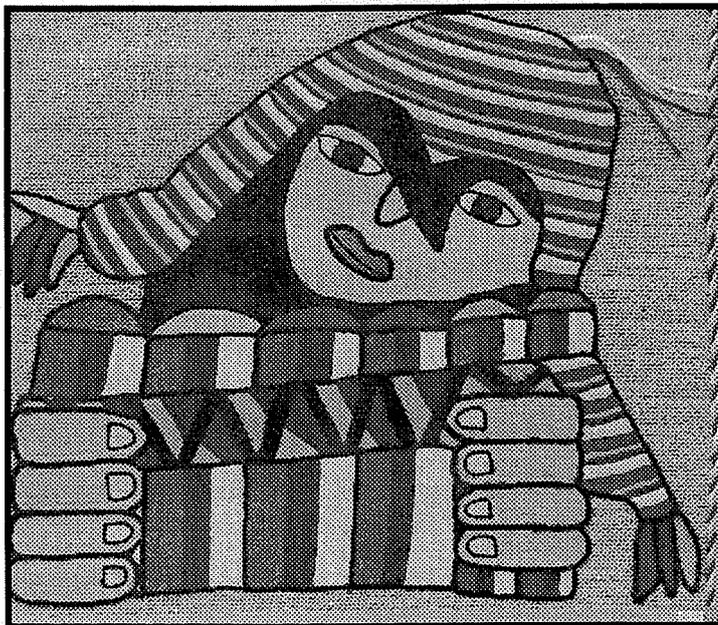


Mr Gérard CASTEX

(responsable de la Mission de l'Adoption Internationale):

"Je suis vraiment très heureux de me trouver à vos côtés, et aux côtés de l'Ambassadeur du Chili à l'occasion de cette rencontre. Je suis heureux aussi de pouvoir dire publiquement à quel point j'apprécie l'action de votre Association. Il y en a d'autres: l'A.P.A.E.C. pour les familles d'enfants colombiens, Aconchego pour les familles d'enfants brésiliens, Orchidée pour les parents d'enfants thaïs, etc... et je les salue au passage. En tant

que responsable de la M.A.I., je dirai que par votre action, la preuve est faite que vous êtes le lien, non seulement entre les familles, mais aussi le lien avec les autorités du pays de vos enfants; surtout au moment où nous allons renforcer la coopération entre nos pays. Je suis donc très heureux que vous m'ayez donné l'occasion de venir le dire ici aujourd'hui."



Luis LLANQUILEF REREQUEO

(représentant du peuple Mapuche en France).

Après une courte introduction en langue mapuche, Luis Llanquilef Rerequeo remercie l'Association en ces termes:

"J'ai amené avec moi, à l'intérieur de moi, tous mes frères et ces instruments de musique qui représentent mon peuple. Je suis heureux de partager cette soirée avec Mr l'Ambassadeur de la République chilienne. Moi je suis Mapuche, deuxièmement je suis Mapuche, troisièmement je suis Mapuche, et toute ma vie je resterai un homme de la Terre. Je suis heureux d'être ici parmi tous ces enfants. Je me promène beaucoup en France et

j'ai rencontré ici et là beaucoup d'enfants adoptés et les parents m'ont dit: il y a en eux un truc, un petit soleil... Certains de ces enfants portaient un nom mapuche. Alors un jour, j'ai fait une lettre à l'AEFAENAC car ceux qui viennent de Concepción à Chiloé, j'en suis sûr, ce sont mes frères, mes petits frères, et c'est pour ça que je suis là aujourd'hui".

Diego PEREZ DE ARCE

(secrétaire exécutif de l'Association d'Amitié France-Chili):

"Je suis très heureux moi aussi d'être là, et je souhaite que nous puissions faire beaucoup de choses ensemble. C'est une manière de concrétiser l'amitié entre la France et le Chili et c'est pourquoi nous avons fait le projet d'organiser ensemble, au printemps prochain, une grande fête franco-chilienne des enfants."

UNAS ONCE SINO NADA

El sábado 10 de junio, a las 15 horas, llueve sobre Roland Garros pero la nubes no tocan el centro de entretenimientos JOFFRE en Le Perreux.

Sobre el pasto, una gran cantidad de globos y girnaldas, las tartaletas de fresas, las «madeleines» y los panes-sorpresas parecen desafiar el cielo. Los primeros en llegar se pasean alrededor de la librería y pagan sus cotizaciones (atrasadas).

Los niños, debidamente, ignoran la comida para encontrarse sobre el pasto, donde nuestros amables organizadores empezaron ya un juego de «Tomate». Dudando, los papas más ansiosos se ocupan de entrar las mesas del buffet a la gran sala del centro. Sobre las paredes, las arpilleras, realizadas por mujeres chilenas de Osorno, traídas por la hermana Maria-Teresa, están expuestas para la venta. Mientras tanto, bajo los ojos sorprendidos de los niños, Luis Llanquilef Rerequeo desenvuelve kultrun, kaskawilla, wada, pifilka, trutruka y "tutti cuanti". Si, se puede tocar, golpear, soplar y también preguntar, acerca de estos instrumentos de la cultura mapuche que el sociólogo y representante del pueblo mapuche lleva consigo.

Mira, aquí está nuestro amigo Diego Pérez de Arce. El nos recuerda que aunque estas onces no pudieron, por falta de tiempo, organizarse conjuntamente con los miembros de la asociación de amistad franco-chilena, estos vinieron en forma de reconocimiento. Marc Olivier Gendry, que algunos de nosotros conocieron cuando estaba en puesto en la Embajada de Francia en Chile, vino también. Existe mucho movimiento delante del buffet. Su excelencia, José Manuel Morales, Embajador de Chile en Francia, tuvo la buena idea de hacernos llegar una caja de vino chileno antes de su visita. Dejando a mis hijos delante del buffet, rápidamente otros los imitan. Entre dos bocados, los más grandes responden a los periodistas del canal de televisión chileno, "CANAL 7", que nunca han visto tantos niños nacidos en Chile reunidos en Francia. Pequeños movimientos indican que el Sr Embajador llega acompañado del Sr Gerard Castex, responsable de la Misión de la Adopción Internacional.

D. Grange reúne al público presente para darles la bienvenida. Con mucho tacto, agradece la asistencia de los presentes y las autoridades, sin olvidar dirigirles un mensaje claro: "Tenemos la obligación de constatar que el tiempo de estadía en Chile para los padres que adoptan, se ha prolongado considerablemente y sabemos que hoy día ha sobrepasado el lapso de un año". En familia y sin ningún protocolo, cada uno hace uso de la palabra. Con humor y firmeza al mismo

tiempo el Sr Luis Llanquilef Rerequeo subraya que él es "mapuche antes de todo". Aquí hay muchos niños nacidos entre Concepción y Chiloe y los que vienen de allá son un poco mis hermanos. El Sr Marc-Olivier Gendry recuerda que la condiciones de adopción en Chile se han deteriorado de manera considerable después de la época en que él trabajaba en la Embajada de Francia (1989-1993) y esto, principalmente a causa de los escándalos.

"Para luchar contra esta imagen," agrega, "es fundamental que continuemos a enviar a los jueces chilenos regularmente noticias y fotos de nuestros hijos, de tal manera que sepan que no están maltratados"; El Sr Gerard Castex insiste sobre

el reconocimiento oficial de la Misión de la Adopción Internacional por el trabajo de las asociaciones como A.F.A.E.N.A.C., y sobre el placer que le procura la presencia de todos esos niños en un buen ambiente. Su excelencia agrega: mi lugar está aquí entre ustedes, es evidente que está pasando algo entre Udes y Chile, antes de agregar "y yo los invito a celebrar con todos los chilenos que están en París, nuestra Fiesta Nacional del 18 de septiembre que tendrá lugar para mayor comodidad el domingo 24 de septiembre con música y buffet, de 14 a 20 horas. La foto de familia de los niños, ha sido tomada, este año, en compañía de su excelencia el Embajador de Chile. Los buenos resultados de las «once» del 1995 dejan una



gran cantidad de recuerdos a contar de encuentros a profundizar y de palabras a meditar. De vuelta los niños duermen en el auto, poco importan los kilómetros hasta Lille, Gabriel y Ferdinand están felices.

■ RAPHAEL MOTTE

RESUMEN DE ALGUNAS INTERVENCIONES DE NUESTROS INVITADOS

Senor José Manuel MORALES, Embajador de Chile, a las «once» de Le Perreux: no quiero hacer un discurso, pero como ustedes saben, el trabajo de Embajador consiste en tratar de crear lazos de amistad entre Francia y Chile. Y es mi trabajo, dar a conocer Chile en Francia. En este contexto he conocido vuestra asociación y me informe del trabajo que ustedes hacen con los niños adoptados y me dije que es la cosa más perfecta que pueda existir entre Francia y Chile. Por otra parte, otro ejemplo de esos lazos, aunque sea diferente: Francia acogió una gran cantidad de chilenos exiliados y muchos de ellos aún están aquí con sus hijos. Ustedes han elegido tener niños chilenos, como lo leí en el libro de la

señora Grange "Te encontré en el fin del mundo". Cada uno de ustedes tiene su historia y casi todos ustedes han venido a conocer nuestro país al ir a buscar a vuestros hijos. La mayor parte de estos niños a tenido seguramente una infancia difícil antes de conocerlos a ustedes y ahora ellos tiene un hogar con calor y amor. Yo creo que es algo muy emocionante, los felicito y les deseo una vida feliz con sus hijos. Creo realmente que esto va permitir conocer mejor Chile y conocer mejor Francia.

Sr Gerard CASTEX, responsable de la Misión de la Adopción Internacional): "Yo estoy realmente feliz de encontrarme al lado de ustedes y al lado del Embajador de Chile en esta ocasión. Estoy feliz de poder decir públicamente hasta que punto aprecio la acción de vuestra asociación. Existen otras: la A.P.A.E.C. para las familias de niños colombianos, Aconchengo para las familias de niños brasilenos, Orchidée para las familias de niños thais... las cuales saludo al mismo tiempo. Como responsable de la M.A.I., yo diría que la acción que ustedes realizan, es la prueba que ustedes son el lazo, no solamente entre las familias, sino que también son el lazo con las autoridades del país de sus hijos; sobre todo en el momento en que vamos a reforzar la cooperación entre nuestros países. Me siento feliz de esta oportunidad que me han dado para decirlo aquí hoy día.

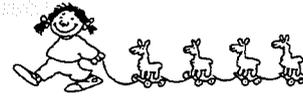
Luis LLANQUILEF REREQUEO (representante del pueblo mapuche en Francia) Después de una corta introducción en lengua mapuche, Luis Llanquilef Rerequeo agradece a la Asociación en estos términos : traje conmigo, en mi interior, todos mis hermanos y estos instrumentos musicales que representan mi pueblo. Estoy feliz de compartir esta fiesta con el Embajador de la República chilena. Yo soy mapuche , en segundo lugar soy mapuche y en tercer lugar soy mapuche , y toda mi vida seré un hombre de la tierra. Estoy feliz estar entre todos estos niños, viajo mucho en Francia y encuentro aquí y en otros lugares a muchos niños adoptados y los padres me han dicho: hay en ellos algo , un solcito ... Algunos de estos niños tenían un nombre mapuche. Un día le escribí una carta a la AFAENAC porque los que nacieron entre Concepción y Chiloe, estoy seguro, son mis hermanos, mis hermanos pequeños, y por eso estoy aquí hoy día".

Diego PÉREZ DE ARCE (secretario ejecutivo de la Asociación de Amistad Franco-Chilena)

Yo también estoy feliz de estar acá , y deseo que podamos hacer algunas cosas juntos. Es una forma de concretizar la amistad entre Francia y Chile y por eso tenemos el proyecto de organizar en la próxima primavera una gran Fiesta franco-chilena para los niños ".



EN BREF



LES MÉDIAS CHILIENS se sont pour la première fois intéressés à l'AFAENAC:

*La EPOCA a publié une page d'interview de Dominique Grange dans le quotidien chilien "La EPOCA" du 5 Juin dernier, présentant l'Association et ses activités et annonçant le Goûter du Perreux.

*L'AFAENAC a fait l'objet de deux reportages pour des chaînes de télévision chiliennes (canal 7 et Canal 13), avec des interviews d'enfants et de plusieurs membres du Conseil d'Administration .

*Un article sur l'adoption dans "Qué pasa?" fait état de l'existence de notre Association.

* M.Ballon et D.Grange ont participé à une émission de FR3 sur l'adoption tardive; "Si vous parliez".

L'ASSOCIATION D'AMITIÉ FRANCE-CHILI nous a invités cette année à plusieurs rencontres parmi lesquelles:

* Un dîner convivial le 22 Avril dernier, à l'Espace Hérault, au quartier latin, au cours duquel nous avons eu l'honneur de participer au choix du nom du bulletin, baptisé ce soir-là "La Franchilienne".

*Une rencontre avec le Sénateur chilien Carlos Ominami, le 29 Mai, à la Maison de l'Amérique Latine. Personne n'a pu se rendre disponible mais nous avons fait transmettre un courrier au Sénateur, afin de l'informer des problèmes actuels concernant l'adoption au Chili. Il nous a répondu un peu plus tard en exprimant son intérêt pour ce sujet et son soutien à notre action.

*L'Assemblée Générale de l'Association d'Amitié France-Chili, le 10 Novembre, à la Maison de l'Amérique Latine.

* Des conférences, expositions, spectacles à tarifs réduits par des artistes chiliens, etc...

Nous avons, avec cette Association, un partenariat étroit et notre projet commun d'organiser ensemble une grande Fête chilienne des enfants, s'il n'a pas encore vraiment pris forme, demeure cependant envisagé.

Pour ceux ou celles qui ont envie d'en savoir plus sur cette Association:

Association d'Amitié France-Chili (AAFCH)

C° Guy Mansuy- 44 Rue de la Solidarité
94.400- VITRY SUR SEINE.

Mr LUIS LLANQUILEF REREQUEO, représentant Mapuche en France, nous a adressé plusieurs courriers depuis sa participation au Goûter du 10 Juin, par lesquels il nous informe de la situation de sa communauté et fait appel à notre solidarité pour des cas particulièrement difficiles que nous soumettrons à nos adhérents.

A l'occasion de son passage à Paris, nous avons adressé à **Mme M.LARRACHEA DE FREI**, épouse du Président chilien, une lettre présentant l'Association et ses divers objectifs, et sollicitant une rencontre avec elle. Nous n'avons pas reçu de réponse pour l'instant.

Deux réunions ont eu lieu entre l'AFAENAC et d'autres Associations par pays d'origine (APAEC, parents d'enfants colombiens, ACONCHEGO, parents d'enfants brésiliens, ARALYA, parents d'enfants sri lankais). Thème de ces rencontres: l'avenir de la démarche individuelle dans la perspective de la **Convention de la Haye** et rôle des Associations de parents adoptifs liées au pays d'origine de leurs enfants. Rencontres fort intéressantes, qui se renouvelleront prochainement.

L'Association ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION de Nancy a sollicité l'AFAENAC pour participer à une formation régionale sur l'Adoption Internationale en Janvier. Nous avons regretté de ne pouvoir honorer cette invitation et remercions EFA 54 de cette initiative.

Nous remercions aussi la **MISSION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE** avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations et que nous avons été heureux d'accueillir, en la personne de son responsable, **Mr Gérard CASTEX** à notre Goûter annuel, le 10 Juin dernier. L'échange d'informations concrètes sur l'adoption au Chili nous est précieux, aux uns comme aux autres et nous devons le développer davantage encore.

LA FETE NATIONALE DU CHILI

Un beau dimanche à Savigny le Temple

Le 24 septembre dernier, la grande Fête Nationale chilienne du 18 septembre s'est déroulée, comme l'an passé, à l'Ecomusée de Savigny-le-Temple, à l'initiative de l'Ambassade du Chili et de la Représentation permanente du Chili auprès de l'UNESCO, avec le soutien de la Municipalité de Savigny. Préparée en étroite collaboration avec de nombreuses Associations chiliennes et franco-chiliennes, cette fête réunit, depuis le retour de la Démocratie au Chili, l'ensemble des Chiliens résidant en France, ainsi que leurs amis français. Ambiance typique garantie autour des empanadas et du vin chilien, mais aussi manifestation culturelle avec, cette année, la présentation par l'Association d'Amitié France-Chili (A.A.F.Ch.) d'une série de vidéos sur le Chili réalisées par Cristian Valdès, et également une très belle exposition-vente de peintures réalisées par des artistes chiliens vivant en France. Sans oublier l'animation musicale, la traditionnelle Cueca chilena et un excellent orchestre de Salsa.

Cette année, la participation de l'A.F.A.E.N.A.C. à la fête a été remarquée par tous. En effet, suite à la visite de l'Ambassadeur du Chili, Mr José Manuel Morales, à notre Goûter du 10 Juin au Perreux, celui-ci nous a confié la mission exceptionnelle d'assurer pour la première fois l'organisation d'un "Espace enfants". Cette responsabilité, certes un peu éloignée de nos tâches associatives habituelles, a été rendue possible grâce à l'appui du collectif d'Associations chargé de la préparation de la Fête, avec lequel nous nous sommes réunis à plusieurs reprises à l'Ambassade, et grâce aussi à un petit budget de 3.000F qui nous a été alloué. Nous avons pu ainsi offrir aux très nombreux enfants invités ce jour-là des activités adaptées à leur jeune âge: pêche à la ligne avec de multiples lots, peinture sur de larges panneaux fixés au

mur de la grande salle qui nous abritait de la pluie, jeux de kermesse divers, ainsi qu'un excellent spectacle de marionnettes sur la conquête de l'Amérique du sud, écrit et réalisé par Kiki Huart et dont elle assura même une deuxième séance étant donnée l'affluence. D'autrepart, deux associations chiliennes avaient accepté de nous apporter leur aide: notre Espace Enfants s'est donc enrichi, grâce à l'Association Salvador Allende, d'une activité de fabrication de cerfs-volants (en forme de drapeaux chiliens) dirigée par Rodrigo et d'un atelier de maquillage qui, animé par nos deux amies de l'Association chilienne "Pueblo", a affiché complet jusqu'à épuisement des crayons!



De nombreux stands proposaient de l'artisanat, des publications, des produits chiliens, malheureusement nos activités auprès des enfants ne nous ont guère laissé le temps de tout découvrir. Nous avons tout de même réussi à y faire un tour quelques minutes, avant d'aller écouter, sous une fine pluie d'automne, le message du Président Chilien Eduardo Frei, à

tous les chiliens résidant à l'étranger, lu par l'Ambassadeur du Chili en France.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés et relayés pour cette journée très active et fort sympathique. Merci à Monsieur l'Ambassadeur Morales pour sa confiance. Merci aux adhérents de l'Association qui ont pu se rendre disponibles ce jour-là et venir nous soutenir, puisque nous avons tenu à diffuser l'invitation de l'Ambassade à chacun d'entre eux.

Notre participation active a renforcé nos liens avec la communauté chilienne qui a accueilli et félicité les membres présents de l'A.F.A.E.N.A.C. et leurs enfants, avec beaucoup d'amitié.

MICHÈLE BALLON

Plus d'un an sans Lama!

Cela vous a peut-être semblé long... A nous, qui nous étions engagés à lui assurer une parution régulière, cela nous a paru interminable. Comme pour remplir d'autres objectifs, nous avons simplement manqué de bras, de disponibilité, ne réussissant pas toujours à être sur tous les fronts prévus. Faut-il rappeler que les membres actifs de l'AFAENAC sont tous des bénévoles, qu'ils ont tous des obligations professionnelles et une vie de famille qui ne leur laissent pas toujours le temps qu'il souhaiteraient consacrer aux activités de l'Association?

C'EST POURQUOI NOUS LANÇONS UN NOUVEL APPEL, afin de trouver parmi nos adhérents des relais dans les régions, non seulement pour multiplier les permanences téléphoniques, mais aussi pour développer la vie associative de l'AFAENAC (accueil de postulants à l'adoption au Chili, rencontres conviviales, réunions d'information, débats...) afin que celle-ci ne se limite pas à des activités parisiennes et que des initiatives nouvelles puissent trouver leur expression partout où vivent des familles adoptives d'enfants d'origine chilienne. Plusieurs personnes se sont déjà proposées. Nous en espérons d'autres avec impatience! Voici donc enfin le N°3 du Lama, dont nous souhaitons qu'il réponde à vos attentes. N'oubliez pas que vous pouvez nous envoyer tous témoignages, articles de fond, informations, éléments de biblio, idées diverses...

L'équipe du C.A. vous remercie de votre confiance et de votre compréhension.



LA FIESTA PATRIÓTICA DE CHILE

Un lindo domingo en Savigny le Temple

El 24 de septiembre último, la gran Fiesta nacional chilena del 18 de Septiembre se efectuó, como el año pasado, a l'Ecomusée de Savigny le Temple, a la iniciativa de la Embajada de Chile y de la Representación Permanente de Chile ante la UNESCO, con el apoyo de la municipalidad de Savigny.

Preparada en estrecha colaboración con numerosas asociaciones chilenas y franco-chilenas, esta fiesta reúne después de la vuelta de la Democracia en Chile, el conjunto de los chilenos residentes en Francia, como también numerosos amigos franceses. Ambiente típico garantizado en torno a empanadas y vino chileno, como también de manifestaciones culturales, este año por ejemplo, la Asociación de Amistad Franco-chilena (A.A.F.CH.) presentó una serie de videos sobre Chile realizadas por Cristian Valdés, igualmente una bella exposición-venta de obras pintadas por artistas chilenos que viven en Francia. Sin olvidarse de la animación musical con tradicionales cuecas chilenas y una excelente orquesta de salsa.

Este año, la participación de la A.F.A.E.N.A.C. fué remarcada por todos. En efecto, después de la visita del Embajador de Chile Sr. José Manuel Morales a nuestras onces del 10 de junio en la ciudad de Perreux, este nos confió la misión excepcional de asegurar por primera vez la organización de un "Espacio niños". Esta responsabilidad, cierto un poco lejos de nuestras actividades asociativas habituales, fué posible gracias al apoyo del colectivo de asociaciones encargadas de la preparación de la fiesta, con los cuales nos reunimos varias veces en la Embajada, y también gracias a la ayuda financiera de 3.000 Francos que nos dieron. Nosotros pudimos de esta manera ofrecer a numerosos niños invitados ese día, actividades adaptadas a su edad : pesca mágica con



muchos premios, pintura sobre grandes paneles pegados en las paredes de una gran sala que además nos protegió de la lluvia, juegos de kermesse diversos, como también un excelente espectáculo de marionetas sobre la conquista de América del sur, escrito y realizado por Kiki Huart, que debió repetir su

número, debido al éxito logrado. Por otro lado, dos asociaciones chilenas habían aceptado ayudarnos : nuestro espacio niños se enriqueció gracias a la Asociación Salvador Allende con una actividad de fabricación de volantes (en forma de bandera chilena) dirigida por Rodrigo y de un taller de maquillaje animado por dos de nuestras amigas de la Asociación chilena "Pueblo" que duró hasta cuando no hubo más material de maquillaje!.

Numerosos puestos proponían artesanía, publicaciones, productos chilenos; desgraciadamente nuestras actividades con los niños no nos dejó tiempo de descubrir más. De todas maneras logramos dar una vuelta, antes de escuchar, bajo una fina lluvia de otoño, el mensaje del presidente chileno Eduardo Frei, a todos los chilenos residentes en el extranjero, leído por el Embajador de Chile en Francia.

Gracias a todos los que nos ayudaron o remplazaron durante esta jornada activa y simpática. Gracias al Señor Embajador Morales por su confianza.

Gracias a los miembros de la Asociación que participaron en ese día y vinieron a ayudarnos.

Nuestra participación activa reforzó los lazos con la comunidad chilena que acogió y felicitó a los miembros presentes de la A.F.A.E.N.A.C. y a sus hijos con gran amistad.

MICHÈLE BALLON

Mme María Soledad ALVEAR, Ministre de la Justice chilienne, répond au courrier de l'AFAENAC:

Santiago, le 13 Janvier 1995

à Mme Dominique GRANGE,
Association des Familles Adoptives d'Enfants nés au Chili.

Je vous remercie pour l'information que vous nous avez adressée, concernant l'Association des Familles Adoptives d'Enfants Chiliens.

Des organisations comme celle-ci contribuent à pouvoir garantir un avenir meilleur aux enfants chiliens qui, étant adoptés, doivent s'intégrer à des conditions de vie, une langue, et des formes culturelles différentes.

Ce Secrétariat d'Etat est particulièrement soucieux d'améliorer la législation de l'Adoption dans notre pays, de promouvoir la ratification de la Convention de la Haye, et de conclure, par la suite, des conventions bilatérales avec les pays qui s'intéressent à l'adoption d'enfants chiliens.

Les initiatives actuelles, en cours ou à l'étude, pourront être mises à votre disposition le moment venu.

Recevez mes plus cordiales salutations,

María Soledad ALVEAR VALENZUELA, Ministre de la Justice

La Sra María Soledad ALVEAR, Ministra de Justicia, contesta al correo mandado por la AFAENAC:

Santiago, 13 de Enero de 1995

à Mme Dominique GRANGE,
Asociación de las Familias Adoptivas de Niños Nacidos en Chile.

Agradezco a Ud la información que nos ha enviado sobre la Asociación de Familias Adoptivas de Niños chilenos.

Organizaciones como esta contribuyen a poder garantizar un mejor futuro para los niños chilenos que al ser adoptados deben integrarse a distintas condiciones de vida, idioma y formas culturales.

Esta Secretaría de Estado se encuentra especialmente preocupada por mejorar la Ley de Adopción en nuestro país, promover la ratificación de la Convención de la Haya y, posteriormente, celebrar convenios bilaterales con los países que se interesan en la adopción de niños chilenos.

Oportunadamente podrá Ud disponer de las iniciativas actuales en trámite o estudio.

Saluda atentamente a Ud.

María Soledad ALVEAR VALENZUELA, Ministra de Justicia

ILS ET ELLES SONT ARRIVÉS EN 1994 ET 1995

Bienvenue aux petits chiliens arrivés en France depuis le dernier numéro du Lama et félicitations aux nouveaux parents!

¡Bienvenida a los chilénitos que llegaron recién a Francia y Felicidades a los nuevos padres!

En 1994, nous avons appris l'arrivée de :

- Jeanne CHAGNON, 10 mois (Santiago)
- Hans LACROIX, 5ans (Valparaiso)
- Marc LAGORS, 3 ans (Concepción)
- Loraine LE ROY, 6 mois (Santiago)
- Lydie LOPEZ, 4 ans (Concepción)
- Cecilia MARTIN, 5 ans (Concepción)
- Viviane ORENGO, 4 ans (Concepción)
- Erica PENICHOST, 2 ans (Santiago)
- Christopher RICHARD, 5 mois (Valparaiso)
- Gianina SAND, 20 mois (Santiago)

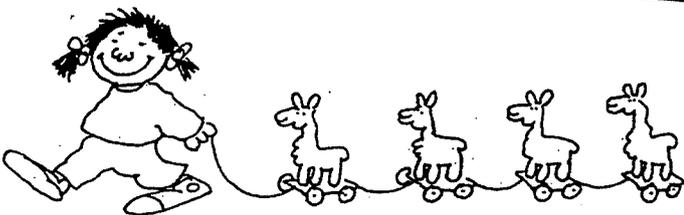
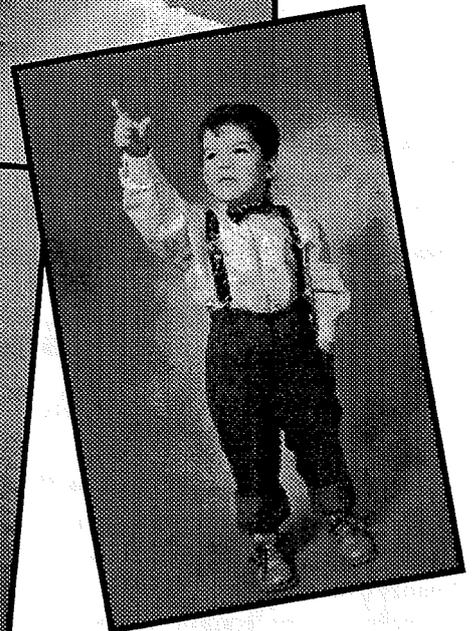
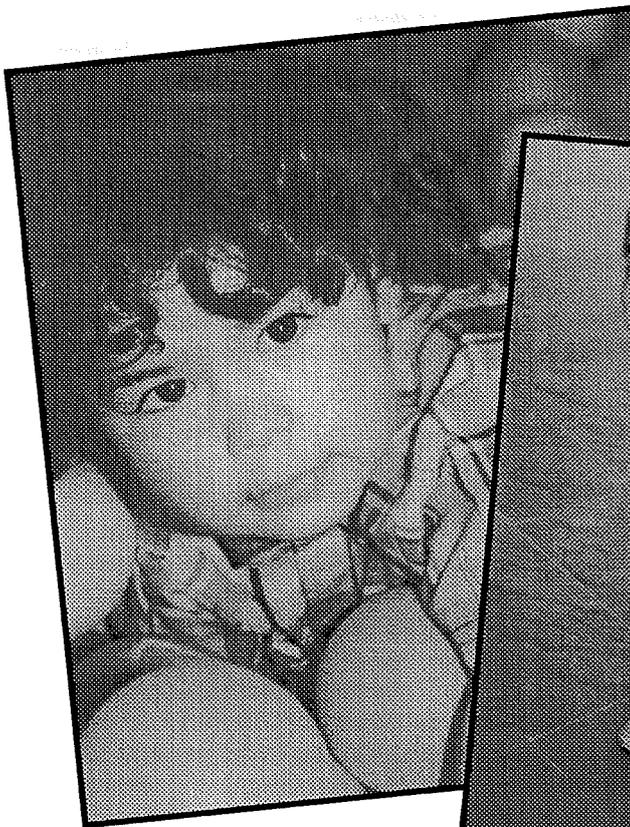
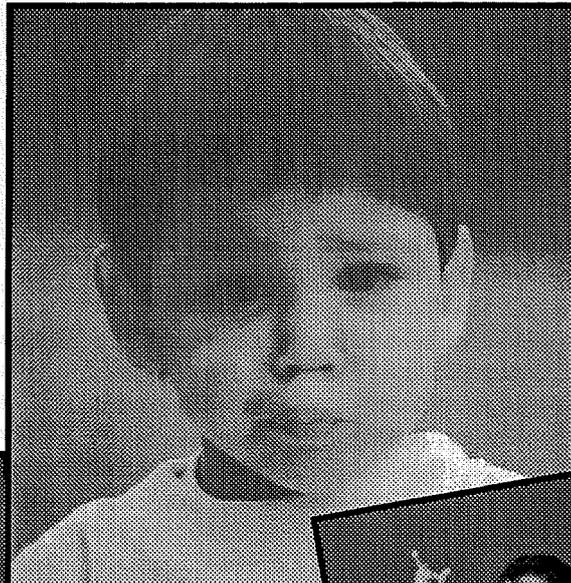


Nous avons accompagné Veronika et Frédéric Turpin au cours des démarches qui devaient les mener vers le Chili où ils avaient choisi, à cause de leur histoire familiale, d'aller à la rencontre de l'enfant qu'ils désiraient tant accueillir. La vie en a décidé autrement et ce n'est pas au Chili, mais au Viêt nam, qu'ils sont devenus les parents émerveillés d'un petit Axel, né à Saïgon, le 4 Avril 1995. Nous ne pouvions résister à la joie de vous en faire part et leur souhaitons à tous les trois tout le bonheur du monde.

N'oubliez pas de nous faire part de l'arrivée de vos enfants, Le Lama est si heureux de ces bonnes nouvelles.

et en 1995:

- Marco Robinson BRASSARD, 6 ans (Concepción)
- Philippe GRANPERA, 7 ans (Concepción)
- Juanito GRIMAUD, 6 ans (Concepción)
- Christian GUIBERT-GARCIA, 16 mois (Talagante)
- François LOUSTAUNAU, 3 ans (Concepción)
- Laura HEVIN, 4 ans (Concepción)
- Valentin MORIN, 3 ans (Santiago)



UNE ADOPTION AU CHILI QUI REDONNE ESPOIR (TÉMOIGNAGE)

Le 30 mars 1994, premières palpitations, nous recevons notre agrément. Il ne nous restait que 4 mois pour constituer un dossier complet car nous avons pris la décision d'aller au Chili. Notre départ aurait lieu le 5 août. Nous avions l'espoir de ramener avec nous un bébé, fille ou garçon. Nous savions que cela tiendrait du miracle, nous avions auparavant connu tant de désillusions avec la médecine, puis tant lu et vu sur l'adoption... Nous avons donc décidé d'aller en vacances au Chili et de déposer à cette occasion notre dossier au Sename. Il était primordial pour nous de connaître ce pays et nous attachions aussi beaucoup d'importance au fait de présenter nous-mêmes notre dossier.

Deux jours après notre arrivée, nous allions au Sename. Il fallut attendre dix jours pour nous entendre dire de ne pas espérer nous voir confier un bébé, compte tenu de notre âge (39 et 43 ans), mais plutôt un enfant de 5 ou 6 ans. Par ailleurs, nous avons appris que le Sename n'était pas en mesure de confier des enfants mais seulement de donner un avis, favorable ou non.

Nous sommes donc retournés bien déçus, à Viña del Mar où nous séjournions. Nous commençons à désespérer, jusqu'à ce qu'une personne nous mette en relation avec un orphelinat. La responsable parlait français ce qui facilita le contact. A partir de là, tout s'est passé très vite: quelques jours après notre première entrevue avec la Juge des mineurs, celle-ci ayant pris connaissance de notre dossier, elle nous soumit les cas de trois bébés refusés à l'adoption par des couples chiliens. Le plus petit des trois avait juste deux mois le jour de notre visite. Il partageait une chambre avec six autres bébés non adoptables. La plupart pleuraient, on ne s'entendait pas! Lui était sage, si petit qu'il paraissait perdu dans son grand lit. Il nous regardait et semblait vouloir nous parler... notre cœur battait très fort, j'avais les larmes aux yeux. C'était lui que nous attendions.

Trois jours après, le 23 août, ce petit ange nous était confié. Cela semblait irréel. Deux jours avant la date prévue pour notre retour, notre rêve devenait réalité. Le 25 août, mon mari regagna la France et je restais à Viña avec notre bébé. La juge envoya donc le dossier au Sename et grosse surprise, au bout d'une vingtaine de jours, celui-ci émit un avis favorable. Il fallut attendre encore quinze jours... là aussi l'attente était pénible, j'étais angoissée: allait-on me reprendre mon enfant?

Enfin, le 17 octobre, je recevais le compte rendu du jugement, ainsi qu'une autorisation de sortie du territoire. Le 23 octobre nous étions trois à la maison. Le temps nous semblait s'être arrêté lors de ces épreuves. Maintenant il passe trop vite!

Maintenant nous n'avons plus qu'une seule idée, rejoindre prochainement ce pays afin d'obtenir l'adoption d'une petite sœur.

Madame R.

UNA ADOPCION EN CHILE QUE RENUEVA LAS ESPERANZA... (TESTIMONIO)

El 30 de marzo de 1994, primeras emociones, recibimos nuestra autorización para adoptar. Nos quedaban 4 meses para constituir un expediente, ya que habíamos decidido ir a Chile. Nuestra partida tendría lugar el 5 de agosto. Teníamos la esperanza de regresar con un bebé, niño o niña. Sabíamos que esto sería milagroso, habíamos tenido tantas desilusiones con la medicina, y leído y visto mucho sobre la adopción... decidimos entonces partir de vacaciones a Chile y entregar en esta ocasión nuestro expediente al SENAME. Era primordial para nosotros conocer el país y le dimos mucha importancia a presentar nosotros mismos la carpeta. Dos días después de nuestra llegada, fuimos al SENAME hubo que esperar 10 días para que nos dijeran que no nos podían entregar un bebé, debido a nuestra edad (39 y 43 años) sino mas bien un niño de 5 a 6 años; por otro lado, supimos que el SENAME no era el organismo competente para confiar niños en adopción, sino que solamente daba su opinión. Volvimos muy decepcionados a Viña, donde estábamos residiendo. Comenzábamos a desesperar, cuando una persona nos relaciono con un Hogar de menores. La responsable hablaba francés, lo que facilitó el contacto. A partir de ese instante, todo pasó muy rápido: algunos días después de la entrevista con la jueza de menores, quién conocía nuestro expediente, nos sometió el caso de 3 bebés que no habían sido adoptados por parejas chilenas. El mas pequeño de los tres tenía dos meses el día de nuestra visita. Compartía una pieza con seis otros bebés no adoptables. La mayor parte lloraba, casi no nos escuchábamos!!! El bebé estaba tranquilo, tan pequeñito que parecía perdido en su cuna y nos miraba y parecía querer hablarnos. Nuestro corazón latía fuertemente, yo tenía los ojos llenos de lágrimas. Era él, el que nosotros esperábamos.

Tres días después, el 23 de agosto, este angelito nos fue confiado. 2 días antes de la fecha prevista de nuestro regreso, nuestro sueño se hizo realidad. El 25 de agosto, mi marido volvió a Francia y yo me quedé en Viña con nuestro bebé. La jueza envió entonces el expediente al SENAME y, gran sorpresa, al cabo de 20 días, este emitió una opinión favorable y tuvimos que esperar 15 días más... estaba angustiada, pensaba que podían quitármelo. Al final, el 17 de octubre recibí la sentencia, además de una autorización de salida del territorio. Otras formalidades más, y el 23 de octubre, éramos tres en casa. El tiempo pareció detenerse durante este período. Ahora, pasa muy rápido. Ahora nos tenemos más que una idea: volver próximamente a este país con el fin de obtener la adopción de una hermanita.

Señora R.

BULLETIN D'ADHESION 1996 ASSOCIATION DES FAMILLES ADOPTIVES D'ENFANTS NES AU CHILI

Mme et/ou Mr
Adresse
Code Postal Commune Téléphone Fax

EN QUALITE DE (rayez les mentions inutiles):

- Famille adoptive candidats à l'adoption Adopté(e) majeur(e) Famille d'accueil
souhaiten(nt) adhérer à l'AFAENAC: 130 F. 250 F. ou + (cotisation de soutien.)

à renvoyer au Secrétariat AFAENAC Florence COSTE- 15, Rue Grange Dame Rose- 78140-VELIZY
accompagné d'un chèque correspondant à la somme ci-dessus

OÙ EN EST LE PROJET TOMÉ?

En ce qui concerne la personnalité juridique de la "Corporación Lucerito" fondée par Verónica Riquelme et les responsables de l'actuel Comedor, l'habilitation permettant de passer à la construction du nouveau comedor n'a toujours pas été accordée. Toutefois, selon les dernières nouvelles reçues de Verónica, après l'enquête diligentée par le SENAME de Concepción, le dossier a été envoyé au département juridique du SENAME de Santiago qui l'a communiqué au Ministère de la Justice. Tout le monde attend donc maintenant le coup de tampon final, puisque les diverses enquêtes requises sont terminées. Il y a actuellement 35 enfants qui viennent au Comedor. La nourriture continue d'être fournie par un organisme public, "la Junta de auxilio escolar y beca", et l'œuvre d'adoption "Mon Enfant" prend en charge le salaire des "tías".

Nous regrettons d'autant plus les lenteurs de l'administration chilienne, que la situation à Tomé est plus critique encore cette année car une nouvelle usine a fermé, donc le nombre de chômeurs a augmenté et tous les parents n'ont pas les moyens de participer à l'achat de matériel pour les enfants. Mais tous se montrent vraiment heureux de voir leurs enfants recevoir nourriture et éducation.

Les sommes données pour Tomé ont été intégralement placées, nous l'avons déjà dit dans nos courriers aux adhérents et amis. Mais nous n'oublions pas qu'elles ont été collectées pour les enfants de Tomé, aussi déplorons-nous vraiment que ces enfants ne puissent en bénéficier pour l'instant. Car, comme le dit la grande poétesse chilienne Gabriela Mistral, "l'enfant ne peut attendre"...

L'ANGOISSE, JUSQU'AU DERNIER JOUR.. (Témoignage)

Il y a un an, jour pour jour, Anne et moi revenions de Santiago, heureuses, comblées, mais épuisées. Anne, accompagnée de Jeanne, 10 mois, et moi-même de Gianina, 20 mois. Nous ne nous connaissions pas avant de partir adopter nos filles. Ce n'est que quelques mois avant l'obtention d'une sentence très longuement attendue, que nous nous sommes rencontrées. Anne est restée 6 mois et moi 11. Nous suivions quasi quotidiennement l'évolution du dossier de nos filles. Les informations obtenues -souvent très difficilement- par nos avocats, et cette lutte permanente avec la bureaucratie chilienne, la trop courte présence de nos familles et de nos maris, l'angoisse, jusqu'au dernier jour, de rentrer sans notre fille, tout cela nous a déprimées, minées. Nous étions seules à gérer ce combat permanent. Notre arrivée fut incomprise et considérée comme trop rapide par les responsables de nos dossiers et les personnes qui nous entouraient, mais comment rester en France, alors que notre enfant était gardé chez une nourrice, recevant des traitements précaires et peu d'affection? Malgré nos arguments, ceux-ci restaient sceptiques.

Anne avait une avocate de renom, qui elle-même s'est battue pour obtenir une sentence rapide. Quant à celui qui s'occupait de notre dossier, nous pouvons aujourd'hui témoigner de son incompétence. Heureusement, grâce à la Juge chargée de notre dossier, qui était une femme remarquable, nous avons enfin obtenu la sentence tant attendue. Cette expérience fut très durement vécue. Nous pouvons confirmer que les délais sont devenus très longs, qu'il faut être extrêmement vigilant lorsqu'un avocat se charge d'un dossier, qu'il faut se renseigner avant de s'engager auprès de lui et surtout savoir si le Juge compétent est favorable ou non à l'adoption internationale. Il faut savoir aussi que le SENAME émet systématiquement un avis défavorable sur tous les cas.

Pendant notre long séjour, nous avons rencontré des enfants placés dans des institutions, ressenti leur immense détresse, leur besoin d'affection, leur manque de famille. En conclusion, on peut se demander si le système bureaucratique, voire même les responsables de l'adoption, n'essaient pas de dissuader les adoptants en jouant avec leurs nerfs et leurs sentiments, à seule fin de préserver ce qu'ils considèrent comme -je les cite- leur "patrimoine national".

Christiane SAND et Anne CHAGNON.

ADRESSES UTILES

**LE MENSUEL "ESPACES LATINOS" DOIT VIVRE!
SOUTENEZ-LE, ABONNEZ-VOUS!
(UN AN : 250F - 6 MOIS : 150F)**

Très rares sont les publications en français spécialisées sur l'Amérique latine. ESPACES LATINOS s'efforce, depuis quelques années, de privilégier une information précise et complète afin d'aider les lecteurs à mieux comprendre les enjeux et les réalités latino-américaines. Nous souhaitons vivement que ce média fait par une équipe de bénévoles, passionnés d'une information non sectaire, dynamise les relations franco latino-américaines.

Aidez-nous à garantir la poursuite de cette publication, unique dans la constance de persévérer et de toujours rester fidèle à la même philosophie depuis sa création. Merci beaucoup!

Januario Espinosa, Directeur de la publication

**ESPACES LATINOS- B.P. 5035
69245- LYON CEDEX 05- TEL:(16) 78 92 99 92**

Pour voyager à travers le monde, l'agence Frossard Voyages vous propose des tarifs négociés, avec la Cie aérienne de votre choix, retour en open, supplément de bagages, sourire garanti au téléphone!. Vous pouvez contacter:

Laurent GUILLAUME -Tel (16) 50 52 96 38

**FROSSARD VOYAGES
3 Av. de Chevesnes 74.000-ANNECY**

Pour envoyer au Chili vos précieux dossiers d'adoption, vous pouvez les confier au Service CRIE (Communication Rapide Inter Entreprises), qui les acheminera à bon port dans des délais record et à des tarifs imbattables consentis spécialement aux adoptants.

**SERVICE CRIE
Transport Express International
(Documents et colis)
(1) 42 93 11 11
9, Villa Pierre Ginier-75018-PARIS**

UNE NOUVELLE LOI SUR L'ADOPTION ÉTUDIÉE PAR LE CONGRES CHILIEN.

Extrait d'un article paru dans le journal chilien "Qué pasa?", le 26 Août 1995 et qui nous a été communiqué sans le nom de l'auteur.

Si le Parlement chilien adopte les modifications légales proposées par le Ministère de la Justice, le processus actuel pourrait désormais prendre entre un et six mois. Nouvelles dispositions proposées:

- Evaluation de la capacité des futurs parents.
- Suivi de chaque cas.
- Renforcement des contrôles concernant la remise de mineurs à des étrangers.

Le député Mme Mariana Aylwin, une des parlementaires qui soutiennent le projet, souligne que celui-ci est conforme à la Convention des Droits de l'Enfant signée par le Chili en 1990 et qui détermine "le droit d'avoir une famille" et l'obligation, pour les mesures proposées par les institutions publiques ou privées, de défendre l'intérêt de l'enfant.

Jusqu'ici, un enfant était considéré comme abandonné et adoptable, quand il n'avait pas été visité par la famille depuis un an. Ce délai va être réduit à 6 mois, aux termes desquels l'enfant pourra, par décision judiciaire, être déclaré en état d'abandon. Le délai donné aux parents pour se manifester sera réduit à 90 ou 45 jours, si l'enfant est âgé de moins de 24 ou 6 mois.

Un rapport du SENAME a montré que plus de 85% des mères qui confient leur enfant en adoption sont célibataires et ont elles-mêmes vécu l'abandon dès leur plus jeune âge, ce qui a entraîné une agressivité envers l'enfant et un rejet de celui-ci. Le rapport a donc conclu que ces enfants étaient susceptibles d'être victimes de mauvais traitements ou d'abandon.

De telles conclusions ont donc amené le Ministre de la Justice, Mme Maria Soledad Alvear, à proposer une nouvelle loi pour "faciliter et écourter la procédure permettant d'obtenir une adoption, et faire en sorte qu'elle soit canalisée par des institutions compétentes", comme l'explique l'avocate rapporteur du nouveau projet, Mme Consuelo Gazmuri, chef de la Section Judiciaire du Ministère de la Justice. Pour alléger les formalités administratives, le processus serait centralisé au SENAME, qui pourrait déléguer des pouvoirs à d'autres institutions. Par exemple, aucun organisme ne possède actuellement la liste des mineurs adoptés dans l'ensemble du pays. Seul le SENAME peut donner un chiffre, celui de 589 enfants confiés à des chiliens, de 1991 à aujourd'hui.

Autre moyen pour réduire les délais: déclarer abandonné un enfant à la "filiation inconnue" ou dont les parents biologiques auront déclaré devant le Tribunal des mineurs qu'ils sont incapables de s'occuper de lui. Dans ce cas, le délai de rétraction des parents sera de 30 jours. De plus, les couples qui auront obtenu un enfant en recevront la garde dans le délai d'un mois seulement, au lieu des 4 mois actuels.

Jusqu'ici, les candidats chiliens ne faisaient pas l'objet d'une évaluation comme en France. La nouvelle loi prévoit qu'ils devront désormais se soumettre à une évaluation technique qui sera réalisée par des organismes spécialisées comme le SENAME, ou la Fondation Chilienne pour l'Adoption. Ainsi, seuls pourront adopter les "couples reconnus physiquement et moralement aptes à le faire".

Autre mesure annoncée: création d'un répertoire national des enfants adoptables, tenu par le SENAME, et qui permet-

tra un accès plus facile des candidats à la liste des mineurs abandonnés dans l'ensemble du pays et réunissant les caractéristiques demandées, notamment quant à l'âge et au sexe. Mariana Aylwin reconnaît que les étrangers accueillent plus volontiers des enfants grands ou ayant des problèmes de santé, mais elle rappelle aussi que la priorité sera de garder les enfants dans le pays. En outre, l'adoption internationale d'enfants de plus de 14 ans sera interdite "pour éviter que des enfants soient utilisés comme main d'œuvre ou en vue de transplantation d'organes".

Autre innovation: l'enfant ne pourra être confié qu'à des étrangers provenant de pays avec lesquels le Chili aura signé une Convention et il sortira du pays en tant qu'enfant légitime de ses parents adoptifs*. Le suivi en serait ainsi facilité.

Les demandes d'adoption d'enfants chiliens viennent essentiellement des États-Unis, d'Italie et de France. Mais "au SENAME, on préfère les Italiens, avoue l'avocate Me Carolina Von Schackmann, parce qu'en Italie, le type de famille est très similaire à celui de la famille chilienne et la sélection des couples est rigoureuse.

Enfin, les délits pénaux relatifs à la procédure d'adoption, comme la rémunération pour remise d'enfants, seront répertoriés et sanctionnés plus rigoureusement.

Le Chili n'a pas une longue tradition légale en matière d'adoption. La première disposition fut prise en 1943, mais la seule modification significative s'est produite en 1965, lorsque le législateur a donné aux enfants adoptés le statut d'enfants légitimes. C'est pourquoi les changements actuels peuvent être considérés comme un grand bond en avant vers la modernisation du système de l'adoption au Chili.

** (ce qui pourrait signifier qu'à l'instar de la Colombie, par exemple, le Chili exigerait le prononcé de l'adoption sur place, avant le départ dans le pays d'accueil. ndlr).*

QUELQUES ADRESSES PRÉCIEUSES:

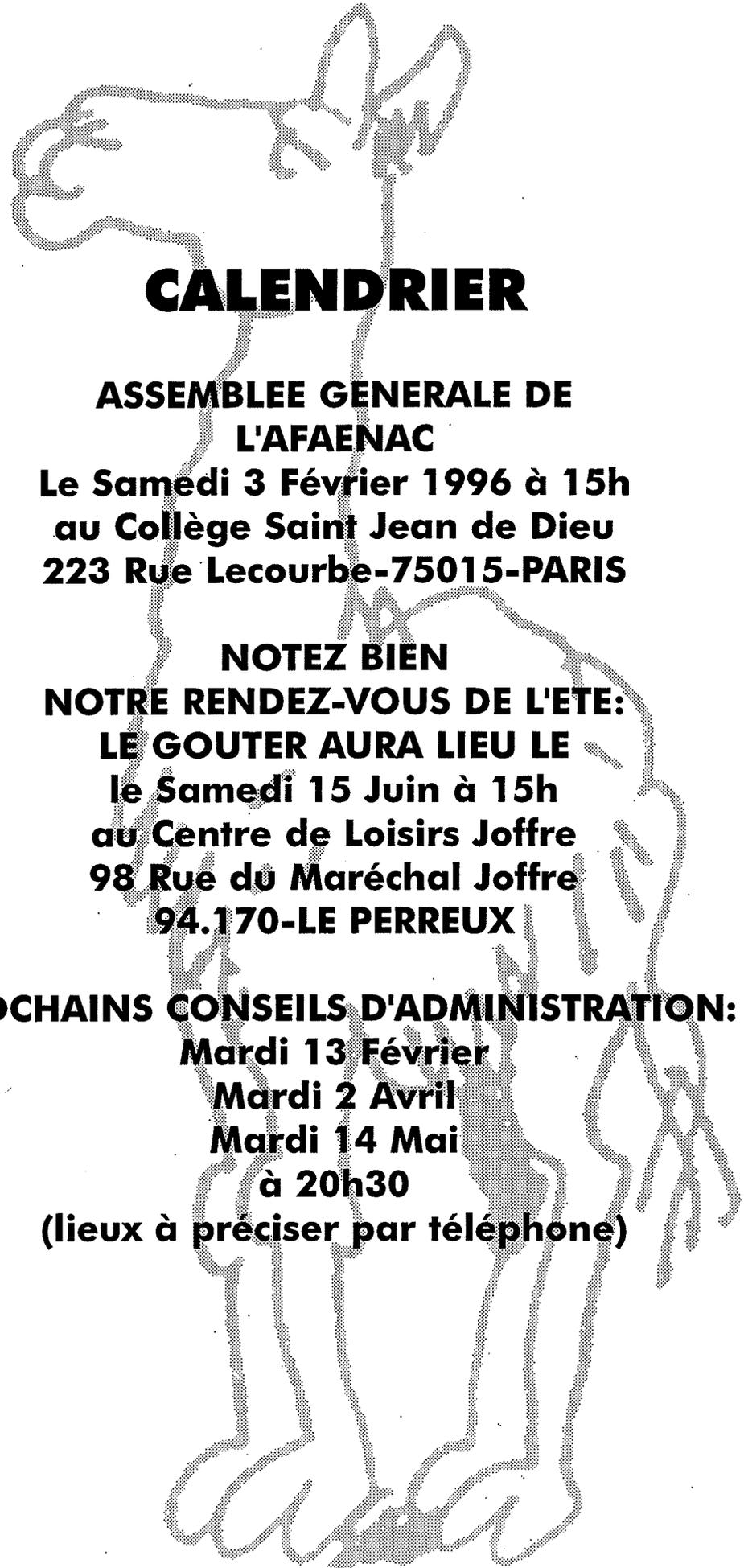
Fédération Enfance et Familles d'Adoption (EEA)
3 Rue Gérando- 75009-PARIS
Tél: 42-81-36-36

Assoc. des Parents Adoptifs d'Enfants Colombiens (APAEC)
11 Quai Anatole France- 75007- PARIS
Tél: Lundi (21h/22h30) (1)39-65-73-46
Tél: Mardi (20h30-22) (1) 42-80-66-02

Assoc. des Familles Adoptives d'Enfants nés au
Sri-Lanka (ARALIYA)
22 Rue Le Cordelier-77340-PONTAULT-COMBAULT
Tél: secrétariat: (1)39-46-23-00

Assoc. des Familles Adoptives d'Enfants d'origine
Thaïlandaise(ORCHIDEE)
Mme Aulas, Secrétaire- La Batarelle Bt B4
13.013 MARSEILLE- Tél: (16)91-02-38-80

Mission de l'Adoption Internationale (M.A.I.)
Ministère des Affaires Etrangères
244 Bd St Germain- 75303-PARIS O7 SP Tél: 43-27-94-65



CALENDRIER

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFAENAC

**Le Samedi 3 Février 1996 à 15h
au Collège Saint Jean de Dieu
223 Rue Lecourbe-75015-PARIS**

NOTEZ BIEN

NOTRE RENDEZ-VOUS DE L'ETE:

LE GOUTER AURA LIEU LE

**le Samedi 15 Juin à 15h
au Centre de Loisirs Joffre
98 Rue du Maréchal Joffre
94.170-LE PERREUX**

PROCHAINS CONSEILS D'ADMINISTRATION:

Mardi 13 Février

Mardi 2 Avril

Mardi 14 Mai

à 20h30

(lieux à préciser par téléphone)